49e ANNÉE. — N° 17.038

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 24 FÉVRIER 1919
SAINT MATHIAS
SOLEIL: lever 6h51; coucher 5h41
LUNE: nouvelle le 2; P. Q. le 9

Le chiendent allemand

Le chiendent est une plante qui jouit d'une très mauvaise réputation. Nous reconnaissons qu'elle n'est pas imméritée. Il cause de très grands ravages dans les cultures par la facilité avec laquelle il s'y propage et la peine énorme que l'on éprouve à l'en extirper. Il fait songer à l'Allemand. Partout où il paraît, l'Allemand ne tarde pas à se créer une place au soleil. Il est souple, empressé, servile. On l'accueille facilement, car il se prête à toutes les besogres qu'on lui confie, et il accepte toutes les conditions qu'on lui impose. Une fois casé, il appelle des amis du pays. Ils constituent bientôt une petite colonie, dont les membres s'entr'aident, se poussent dans le monde et s'établissent pour le mieux.

A partir de ce moment, il faut compter avec eux. Ils ont des consuls entreprenants, avisés et qui savent agir en leur faveur auprès des autorités. Au besoin, ils seront soutenus, en cas de difficultés, par le gouvernement de Berlin. Leur pénétration s'accomplit avec une rapidité surprenante. Le chiendent ne se propage pas plus vite dans un champ de blé. C'est dans l'Amérique latine que leurs progrès ont été aussi considérables que malfaisants dans les dernières années qui ont précédé la guerre, notamment au Brésil, au Chili et dans l'Argentine; mais là, ils ne se sont pas contentés de se livrer à des opérations de commerce, ils y ont fomenté des désordres.

Avec le concours de bolchevistes russes, ils ont réussi à créer une agitation anarchiste dans le personnel des chemins de fer argentins, puis à provoquer une grève générale qui a fait sentir ses effets surtout à Buenos-Ayres, capitale de la République. Des émeutes s'en sont suivies. Le gouvernement s'est vu dans l'obligation de sévir. La répression a été sanglante. Au Chili, les Allemands, appuyés par des éléments également bolchevistes, ont voulu désorganiser les exploitations de nitrate, une des plus grandes sources de richesse du pays; il a fallu fermer ces exploitations, ce qui a poussé les ouvriers qui y étaient employés à marcher sur Santiago, la capitale, où ils ont attaqué le journal *la Nacion*, coupable de défendre l'ordre public contre la néfaste propagande maximaliste du *Despierto*, — « le Réveil », — organe des doctrines anarchistes. Le Congrès a accordé des pouvoirs extraordinaires au gouvernement, qui a réprimé le mouvement avec la vigueur nécessaire.

S'il fallait chercher la cause profonde de ces divers mouvements, on la trouverait dans la facilité avec laquelle les Allemands ont pu s'établir sur les territoires de ces hospitalières et trop confiantes républiques et dans la pensée des manifestants de créer des embarras à des gouvernements qui avaient eu le mauvais goût de ne pas prêter un concours suffisant à l'entreprise criminelle des empires centraux. Le comte de Luxbourg, de mémoire si déplorablement fameuse, a été longtemps ministre d'Allemagne à Buenos-Ayres. On n'a pas perdu le souvenir de la célèbre dépêche qu'il adressa à son gouvernement par la voie de la valise diplomatique de la Suède.

Avec un sentiment de fourberie raffinée, cet extraordinaire diplomate, en même temps qu'il donnait au gouvernement de Buenos-Ayres les plus formelles assurances de son bon vouloir et de sa loyauté au sujet de la liberté de navigation des navires argentins, engageait vivement la Wilhemstrasse à couler ces navires « pourvu qu'il n'en restât aucune trace. » Cerces, le comte de Luxbourg fut invité à quitter le pays et reçut ses passeports; il partit, salué par les malédictions de tout un peuple irrité, tout comme le prince de Radolin à Madrid et M. de Bernstorff à Washington, mais il était bien tard pour prendre une telle détermination. Le Luxbourg laissait derrière lui toute une lignée allemande de propagandistes de ses méprisables doctrines.

Ce sont ses disciples qui viennent de jeter la discorde et le trouble dans l'Argentine aujourd'hui, de même qu'au Chili c'est l'influence de l'éducation donnée par les professeurs et les officiers allemands appelés dans ce pays qui porte actuellement ses fruits. Le chiendent a trouvé sur ce sol favorisé par la nature un milieu qui convient à son développement. Il s'y est plu, il y a poussé des racines vigoureuses. Pour ne pas l'avoir détruit à temps, on éprouve grand'peine à cette heure à empêcher ses ravages. Berlin avait conçu un plan d'une folle mégalomanie. Après avoir ruiné la France par l'implacable guerre qu'il lui avait déclarée, il comptait que toutes ces colonies qui s'étaient infiltrées dans l'Amérique du Sud l'entraîneraient un jour à se lever contre les Etats Unis. Ceux-ci seraient indubitablement vaincus. Il ne restait plus à l'Allemagne que l'Angleterre à réduire pour devenir maîtresse du monde. La victoire de la Marne et ses conséquences fatales ont amené la victoire décisive des Alliés. Le péril de la mégalomanie de Guillaume est écarté. Mais il reste le chiendent allemand à détruire dans les champs de l'Amérique latine. Que nos amis américains y prennent garde !

Alban DERROJA.

L'impôt sur le revenu

Paris, 23 février. — L'« Officiel » publie ce matin un décret fixant les délais supplémentaires accordés aux contribuables empêchés par suite d'un cas de force majeure de souscrire en temps utile la déclaration pour l'impôt général sur le revenu.

Les étudiants en médecine

Paris, 22 février. — Cette après-midi a eu lieu, à la Faculté de médecine de Paris, une fête en l'honneur des étudiants en médecine mobilisés et renvoyés à l'intérieur pour continuer leurs études. Au cours de cette cérémonie, le sous-secrétaire d'Etat au service de santé a salué, dans une allocution très applaudie, le retour de ces jeunes étudiants. Il a rendu hommage aux services qu'ils ont rendus aux armées. Le nombre des médecins auxiliaires tués à l'ennemi, a-t-il déclaré, approche celui des officiers de complément de l'infanterie, et dépasse sensiblement la moyenne des morts établie pour l'ensemble des officiers de l'armée.

La fourragère

Paris, 22 février. — La fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre est conférée par le maréchal de France commandant en chef les armées françaises au 11e régiment de marche de tirailleurs.

Incendie dans un camp américain

Dijon, 22 février. — Dans la soirée, un violent incendie a éclaté dans un des bâtiments du camp américain d'Is-sur-Tille. Malgré les prompts secours, le bâtiment a été complètement détruit. Il renfermait une grande quantité de vêtements et d'équipement.

Les dégâts sont évalués à plus d'un million.

EN ALLEMAGNE

L'ASSEMBLÉE DE WEIMAR

vote la réunion de l'Autriche allemande à l'Allemagne

UNE RÉPUBLIQUE SPARTAKISTE EST PROCLAMÉE EN BAVIÈRE

Berne, 22 février. — A l'Assemblée de Weimar, le vice-président Schultze annonce que la motion relative à la réunion de l'Autriche allemande à l'Allemagne a été également signée par les indépendants et se trouve être ainsi motion commune à tous les partis.

Après de longs débats sur l'ordre du jour, au cours desquels les indépendants et le parti populaire allemand protestent contre la clôture des débats, la motion sur la paix du droit est adoptée à une grande majorité, et celle sur la réunion de l'Autriche allemande à l'unanimité.

La prochaine séance est fixée à lundi.

Bâle, 22 février. — On télégraphie de Berlin que, suivant la « Vossische Zeitung », la république spartakiste aurait été proclamée vendredi soir en Bavière.

D'autre part, le « Berliner Tageblatt » confirme que les spartakistes sont toutpuissants à Munich.

Les troupes gouvernementales et les marins leur auraient fait leur soumission.

Les troubles à Augsbourg et à Bayreuth

Zurich, 23 février. — L'agitation de la capitale gagne les autres grandes villes bavaroises. A Augsbourg, les indépendants et les spartakistes, auxquels s'étaient joints des soldats et des matelots, se sont emparés des immeubles de la « Nouvelle Gazette d'Augsbourg », des « Dernières Nouvelles d'Augsbourg » et du journal « la Post ». Ces immeubles ont été saccagés et pillés.

A Bayreuth, une troupe d'un millier de soldats a manifesté devant l'hôtel de ville, réclamant la démission du bourgmestre. Les manifestants ont occupé les locaux du « Bayrische Tageblatt », le central télégraphique et d'autres bâtiments publics. Des automobiles armées de mitrailleuses parcoururent la ville.

Les spartakistes opèrent des arrestations à Munich

Genève, 23 février. — Les spartakistes, maîtres de la situation, perquisitionnent dans tous les hôtels pour s'emparer des contre-révolutionnaires. De nombreuses arrestations, accompagnées d'excès de toutes sortes, ont été opérées sur divers points. Un comité exécutif composé de onze membres a été formé.

Le drame du Landtag

Bâle, 22 février. — On a quelques précisions sur les scènes qui se sont produites dans la salle des séances de la Diète à la suite du meurtre d'Eisner.

A peine le ministre Auer avait-il annoncé la mort du président du conseil, qu'un coup de pistolet fut tiré sur lui par un homme dissimulé derrière une portière. Cet individu s'avança ensuite dans la salle et tira quelques coups de feu sur le banc des ministres. D'autres personnes tirèrent aussitôt, des cris s'élevèrent dans la salle.

En outre, le conseiller ministériel Garais et le député Œsel ont été tués. Plusieurs officiers du ministère de la guerre ont été grièvement blessés.

AUTRES MINISTRES BLESSES

Amsterdam, 22 février. — Selon une dépêche de Munich, le ministre des cultes Hoffmann et le ministre des communications Frauendorfer auraient été légèrement blessés au cours des incidents survenus à la Diète.

Les grèves de la Ruhr

Bâle, 22 février. — On mande de Berlin que la grève générale est proclamée à Bochum. Devant Duisbourg, les spartakistes ont bombardé les établissements miniers. La marche des troupes gouvernementales contre Munster et Dortmund continue.

La grève générale d'Essen interrompue

Bâle, 22 février. — On mande de Berlin que la Conférence de la grève, à Essen, a adopté hier soir, après une longue discussion, l'accord conclu à Munster par les spartakistes et le général commandant, à l'unanimité moins 9 voix. Il a été décidé, en conséquence, d'interrompre immédiatement la grève générale.

Le particularisme allemand et le bassin de la Sarre

Bâle, 23 février. — On mande de Weimar que dans la dernière séance de l'Assemblée nationale le député Meerfeld, socialiste, a déclaré :

« Les socialistes du pays rhénan protestent contre l'affaiblissement et le relâchement de la cohésion de l'Allemagne. Nous ne désirons aucune république particulière à l'Ouest allemand. »

D'autre part, le député Stergwald (centre) a dit : « La population de la rive gauche du Rhin est très inquiète, parce que les désirs de conquête des Français ressortent toujours plus clairement. Elle attend que l'Assemblée nationale fasse connaître clairement et sans ambiguïté que le Rhin n'est pas fleuve-frontière. Les désirs de conquête des Français sont particulièrement ardents en ce qui concerne le bassin de la Sarre. En ma qualité de secrétaire général des Syndicats chrétiens, je dis aux Français : « Les ouvriers du » bassin de la Sarre sont de naissance et » d'éducation allemandes, et veulent rester » Allemands. »

Un plan allemand contre la Pologne

Varsovie, 22 février. — Les autorités polonaises apprennent de Berlin, de source absolument sûre, qu'au cours d'une conférence secrète qui a eu lieu à Berlin, entre MM. Ebert, Scheidemann, Noske, Landsberg et Frantzau, au sujet de la question polonaise, le plan suivant a été adopté.

L'Allemagne promet de faire la paix avec la Pologne, mais en même temps des ordres sont donnés aux troupes de la frontière de continuer leurs opérations contre les Polonais, malgré les stipulations de l'armistice. En outre, l'Allemagne entre en contact avec les bolchevistes en vue d'une action commune contre la Pologne. D'autre part, l'Allemagne laisse ses troupes restées en Lithuanie s'infecter de bolchevisme, de façon à faciliter leur action contre la Pologne en déclarant que les chefs ne les ont plus en main. Tel est le plan.

En Russie orientale, on a commencé à appliquer la conscription pour le recrutement des troupes frontières. De Posen, on signale vendredi, à midi, un violent bombardement près de Kroboschin. L'artillerie allemande est active sur tout le front septentrional.

Les troupes polonaises de France vont être transportées à Dantzig

Paris, 23 février. — Les alliés auraient enfin, sur la demande formelle du maréchal Foch, décidé le transport par Dantzig des trois divisions polonaises actuellement en France, sous le commandement du général Haller.

L'ARMISTICE

Les Boches auraient violé l'armistice en Posnanie

Paris, 23 février. — D'après des dépêches anglaises venant de Varsovie, les Allemands auraient réattaqué en Posnanie sur presque tout le front; et notamment sur la ligne Posen-Bromberg.

On est encore sans renseignements officiels au sujet de cette nouvelle agression, qui serait contraire aux stipulations du dernier armistice et aux assurances officiellement données par le gouvernement de Berlin.

Les Allemands doivent encore livrer 1.600 locomotives

Genève, 23 février. — 1.600 locomotives environ restent encore à livrer à l'Entente. Dès que ces machines auront été livrées, on va mettre en réparation tout l'ancien matériel.

Une protestation du haut commandement allemand

Berne, 22 février. — La « Sozial Demokratische Corespondenz » du 22 février annonce que le commandement en chef aurait élevé une protestation auprès du gouvernement d'empire au sujet des nouvelles conditions d'armistice.

Le contribuable allemand doit payer

Paris, 22 février. — La commission centrale exécutive de l'Alliance républicaine démocratique a adopté aujourd'hui la résolution suivante :

L'Allemagne étant pleinement responsable de toutes les conséquences directes et indirectes de la guerre qu'elle a voulue et longuement préméditée, aucun impôt nouveau ne doit être établi en France avant que le compte de l'ennemi n'ait été définitivement arrêté, et toutes les mesures prises pour assurer le paiement de sa dette.

Le contribuable français ne saurait être substitué au contribuable allemand, qui doit ou qui peut payer.

Mesures énergiques

contre les communistes de Budapest

Bâle, 22 février. — On mande de Budapest :

« Des mesures énergiques ont été prises par la police afin d'arrêter les chefs communistes. Quarante-deux personnes ont été appréhendées. Des perquisitions ont eu lieu à la rédaction du journal « Veres Ujsag », et treize personnes ont été arrêtées.

» Le nombre des personnes blessées au cours de la manifestation de jeudi s'élève à quatre-vingts au minimum. Les chefs communistes sont surveillés par la police.

» Pour protester contre les arrestations, le prolétariat avait organisé une grève. Dans la matinée de vendredi, 70,000 à 80,000 ouvriers socialistes se rendirent sur la place du Parlement et y tinrent des réunions. Dans un groupe, le ministre de la guerre Boehm parla contre les communistes. L'œuvre révolutionnaire entreprise par les communistes serait dirigée par 200 ou 300 jeunes gens socialistes. Finalement, une résolution a été adoptée dans laquelle la classe ouvrière proteste contre les menées communistes et invite le gouvernement à y mettre fin par tous les moyens dont il dispose. »

Manifestation anti-française au Théâtre-Royal de Vienne

Zurich, 23 février. — On mande de Vienne que la représentation d'une pièce de MM. de Flers et Caillavet, que l'adaptateur a intitulée « la Course dans le Bleu », au Théâtre-Royal de Vienne, donna lieu à une manifestation tumultueuse contre la France. Le public, civils et officiers, demande des pièces allemandes. La police dut intervenir.

L'ATTENTAT

CONTRE M. CLÉMENCEAU

L'amélioration de l'état du blessé continue

Paris, 23 février. — Bulletin de dimanche matin :

« Amélioration continue. — Température, 36°9; pouls, 68.

» Signé : TUFFIER, GOSSET, LAUBRY, COMBE. »

Le président a reçu ce matin M. Mandel, le général Mordacq et M. Pichon, avec lesquels il s'est entretenu des affaires courantes.

Un télégramme du cardinal Amette au Pape

Rome, 23 février. — En réponse au télégramme par lequel le pape l'avait chargé de présenter à M. Clemenceau l'expression de son regret à l'occasion de l'attentat dont il avait été victime, Mgr Amette vient de télégraphier au cardinal Gasparri, l'assurant que le président du conseil avait été vivement ému de l'empressement du saint-siège.

Arrestation d'un suspect à Ferrières-en-Brie

Meaux, 23 février. — La gendarmerie de Ferrières-en-Brie a procédé à l'arrestation d'un jeune homme d'allures suspectes trouvé sans papier et disant se nommer André Doucin, seize ans, ayant travaillé à la cartoucherie de Vincennes, demeurant chez ses parents, à Fontenay-sous-Bois. Il avait quitté Fontenay le 15 avec 1,102 fr. pour se rendre successivement à Troyes, à Boissy-Saint-Léger, à Paris, à Villiers-sur-Marne et Ozoir-la-Ferrière.

Le 19 février, déjeunant à l'auberge Chevreau, à Pontcarré, il demandait si on avait la monnaie de 1,000 fr. et annonçait l'attentat contre M. Clemenceau, ajoutant que le meurtrier était arrêté et que son complice avait réussi à prendre la fuite, qu'il le tenait de bonne source. Peu après, il demandait une chambre à l'auberge Aiguetot, d'où il fut rapidement congédié, la patronne ayant trouvé un ciseau à froid dissimulé dans son lit. Doucin connaîtrait-il un complice de Cottin ?

Un complot contre M. Clemenceau en Suisse

Genève, 23 février. — L'enquête ouverte en Suisse pour établir les ramifications de l'attentat contre M. Clemenceau a démontré que dans le courant de décembre dernier, vingt-quatre personnes arrivèrent aux environs de Vevey, parmi lesquelles les nommés Rossière, Zahmd et Bunzli, tous anarchistes et bolcheviks. Peu après la grève générale qui éclata en Suisse au lendemain de l'armistice; la police arrêta ces suspects.

On aurait découvert à l'époque que les individus arrêtés auraient préparé un complot contre M. Clemenceau.

D'autre part, on arrêta presque en même temps, à Zurich un groupe d'anarchistes qui avaient organisé des complots contre M. Clemenceau et d'autres membres des gouvernements alliés à Paris. Dans ce groupe figurait un nommé Misiani, directeur du journal « Lavaratore ». Il venait souvent à Genève, où il avait des conciliabules avec les anarchistes. Il y a quelques jours, Misiani a été arrêté en Allemagne dans les bureaux du journal révolutionnaire « Rote Fahne ». Cet individu a fait quelquefois des conférences à Genève. Il aurait souvent fait passer en France des tracts révolutionnaires.

On prétend encore à Genève qu'un zimmervaldien notoire serait compromis dans l'attentat dont vient d'être victime le président du conseil français et qu'il est en relations avec des anarchistes de Lausanne, Zurich et Lugano.

L'enquête

Paris, 22 février. — Le capitaine Bouchardon poursuit activement son enquête concernant Cottin, l'auteur de l'attentat contre M. Clémenceau. L'officier rapporteur a eu une conférence, ce matin, avec M. Tanguy, commissaire de police judiciaire, et M. Dumas, chef du service des renseignements généraux à la préfecture de police, qu'il a chargé d'opérer les recherches dans les milieux libertaires et révolutionnaires sur les attaches qu'avait l'inculpé avec ces groupements.

M. Tanguy a opéré une perquisition chez une personne habitant les alentours de l'Opéra. Il a entendu en outre Mme Pizoulat, femme de l'hôtelier chez qui logeait Cottin. Mme Pizoulat a déclaré que le jeune homme que son mari dit être venu voir Cottin seulement la veille de l'attentat est déjà venu deux fois, à de longs intervalles.

Cette après-midi, le capitaine Bouchardon a interrogé le peintre Raoul Dreyfus, arrêté au moment de l'attentat, et qui a porté des coups à des agents.

Cottin ne sera interrogé par M. Bouchardon que mardi ou mercredi prochain.

Paris, 23 février. — Ce matin, le capitaine Bouchardon a interrogé très longuement le père de Cottin. Il a remis ensuite deux mandats de perquisition.

La reconstitution de l'attentat

Paris, 22 février. — Cette après-midi, à 15 h. 30, le service de la photographie métrique de l'identité judiciaire est venu photographier les lieux et dresser les plans en vue de la reconstitution de l'attentat.

La semaine anglaise

Paris, 22 février. — Le « Journal officiel » publiera dimanche un décret étendant le repos de l'après-midi du samedi aux ouvrières des industries ci-après :

Confection, corsets, couture, fourrure, lingerie, tailleurs pour hommes, dans un certain nombre de régions de province énumérées audit décret.

La plus forte baisse du mark et de la couronne

Genève, 23 février. — A la Bourse de Genève, le mark et la couronne autrichienne ont, hier, battu littéralement le record de la baisse. Les 100 couronnes sont à 23 25; les 100 marks, à 50 70.

LA VIE CHÈRE

"ON GAGNE TROP D'ARGENT"

avouent les paysans

Un collaborateur du **Matin** fait une enquête dans la région normande. Il a assisté à un gros marché de bétail, près de Caen, et il dit :

« On m'a changé mon paysan normand. Comment? Alors, on ne discute plus? C'est fini, la lutte oratoire où, pendant des heures, les braves gens de chez nous faisaient preuve souvent de finesse, de roublardise et toujours d'éloquence intéressée. Comment, l'achat est direct? « — Combien? — Tant. — C'est entendu.» Et c'est tout.

» Je fais part de mon étonnement à mon voisin de table, dans le café où je viens de pénétrer :

« — Monsieur, me dit-il, il en est ainsi depuis » la guerre. On gagne en ce moment trop d'ar» gent; on en gagne trop facilement. Vous avez » vu vendre des « vaques » maigres 1,200 et » 1,300 fr. A midi, il y en aura de 200 à 250 ven» dues. Le marché sera vide pour une semaine. » Les bêtes front à l'herbe. Dans quelques mois, » on les vendra 2,400, 2,500, 2,600 et même » 3,000 fr., comme j'ai vu à Villers-Bocage, ven» dredi dernier. Et tout est dit. C'est du 100 %. » Je vous dis, Monsieur, on gagne trop d'ar» gent. »

» Il but un tout petit coup de son café et continua :

» Un peu partout on dit des bêtises. Les in» termédiaires ?Il n'y en a pas... Il n'y en a pas. » Je n'en connais point sur le marché. Il y a des » gros commissionnaires qu'on fréquente de» puis des années. Ils achètent cher quelque» fois dans les fermes. Ils raflent de temps à » autre le bétail à domicile, mais la vérité vraie, » mon bon Monsieur, c'est qu' « au jour d'au» jourd'hui » on gagne trop d'argent, on en ga» gne trop facilement.

» Maintenant, ce n'est pas avec les vaches, » c'est avec le lait. En ce moment, dans toute » la région de Caen, les grands fromagers ra» massent le lait et le paient 22 sous le litre : » 15 sous à la taxe et 7 sous de ristourne pour » les frais, et dans notre pays de production le » lait est rare; le beurre est de 15 à 18 fr., et le » fromage qu'on fabrique par grosses, le fro» mage ne diminue pas.

» Taxez. Ne taxez pas. Arrêtez la fabrication » des fromages ou rendez le commerce libre, » on gagne trop d'argent. »

Fraudeurs de lait condamnés

Toulouse, 22 février. — Trois laitiers qui additionnaient le lait de 20, 30 et 40 % d'eau, la dame Appolinie Barlan, Pierre Metze et la dame Marie Reynaud, sont condamnés : la première à douze jours de prison et 300 fr. d'amende; le second, à un mois de prison et 400 fr. d'amende, et la troisième à deux mois de prison et 500 fr. d'amende.

Lyon, 22 février. — Les juges correctionnels viennent de condamner à trois mois de prison, 5,000 fr. d'amende, à l'affichage du jugement pendant sept jours à sa porte et à l'insertion dans trois journaux, le Suisse-Allemand von Ernst Almen, marchand laitier à Lyon, qui vendait du lait écrémé à sa clientèle.

Les premières baraques Clemenceau seront installées à Paris le 26 février

C'est décidément le 26 février que sera terminée l'installation des premières baraques Clemenceau, destinées, comme on sait, à vendre des produits alimentaires le meilleur marché possible et à faire baisser le coût de la vie. Leur fonctionnement suivra de près cette date.

M. Vilgrain, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement s'est entendu avec les membres de la deuxième commission du Conseil municipal au sujet de l'organisation de ces baraques.

Les baraques Clemenceau vont donc être montées immédiatement sur les premiers emplacements choisis par le Conseil municipal, à savoir : boulevard des Invalides, boulevard de Belleville, place de Bitche, boulevard Davoust, rue de Buzenval, boulevard de La Villette, rond-point Championnet, avenue du Parc, avenue de Clichy, boulevard Garibardi, etc.

Il y aura deux sortes de baraquements : des baraques françaises, dites « Adrian », qui mesurent 30 mètres sur 8 m. 50 de largeur, et des baraques américaines, du modèle de celles qui ont servi à abriter les troupes et les services américains dans la zone des armées et qui mesurent 20 m. sur 6.

Les baraques seront livrées à la ville de Paris munies du petit outillage nécessaire : bascules, balances, jeu de poids, paniers, etc.

C'est la Ville qui assumera l'exploitation commerciale et c'est le ministère du ravitaillement qui s'occupera de tous les approvisionnements.

Quand donc les grandes villes de province pourront-elles suivre l'exemple de Paris ? La vie y est encore plus difficile que dans la capitale !

Les baraques vendront du vin

Paris, 23 février. — Des dispositions viennent d'être prises pour pouvoir livrer à la population du vin qui serait vendu au prix de 1 fr. 60 le litre.

Les pertes turques pendant la guerre

Constantinople, 22 février. — Suivant les statistiques officielles turques, les pertes totales de l'armée ottomane depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin de 1918 sont les suivantes :

Tués ou morts de maladie ou de suites de blessures : 5,550 officiers, 431,424 hommes.

Blessés : officiers et hommes, 407,772.

Prisonniers et manquants : 3,030 officiers et 100,701 hommes.

Un vol de titres de 400.000 fr.

Paris, 23 février. — Un Belge, M. Verheren, arrivé à Paris le 19 de ce mois, était descendu dans un hôtel, 70 bis, avenue de Clichy. Hier, il constata la disparition de sa malle, dans laquelle il avait imprudemment laissé 400,000 francs en valeurs belges.

LES AVIONS VONT ATTEINDRE

des vitesses et des hauteurs considérables

Paris, 23 février. — On sait qu'à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère l'air devient moins dense, et par conséquent un corps en mouvement avancera d'autant plus rapidement qu'il atteindra une hauteur plus grande. C'est sur ce principe que s'étaient basés les ingénieurs qui avaient établi les grosses berthas capables de bombarder Paris à plus de 100 kilomètres de distance.

Il semblerait que les néroplanes pourraient de même acquérir des vitesses de plus en plus fortes : il leur suffirait de voler à des hauteurs de plus en plus considérables. Malheureusement, on a constaté que, à mesure que monte l'avion, les cylindres de ses moteurs ne s'emplissaient plus que d'un air détendu et la quantité d'oxygène contenue dans un cylindre devenait insuffisante. A 5,000 mètres le moteur perdait déjà la moitié de sa puissance, et la vitesse diminuait au lieu de s'accroître. Que faire ? Un ingénieur français, M. Rateau, qui vient d'être élu à l'Académie des sciences, s'attaqua à ce problème. Il l'a résolu. Voici comment :

M. Rateau relia au tube par où s'échappent les gaz brûlés du moteur une turbine qui, sous la poussée des gaz, tourne à 30,000 tours à la minute. Elle entraîne un petit ventilateur centrifuge qui comprime l'air que doit aspirer le moteur. Aux grandes altitudes où cet instrument est mis en fonctionnement on peut ainsi fournir au moteur de l'air comprimé à la pression habituelle des basses régions. Le moteur alors respire et il donne sa pleine puissance. C'est très simple, mais il fallait le trouver et surtout le mettre au point.

Le dispositif inventé par M. Rateau a été appliqué à des aéroplanes lourds avec un plein succès. Ainsi, un avion de bombardement dont la vitesse, à 5,500 mètres de hauteur, ne dépassait pas 140 kilomètres à l'heure, a atteint la vitesse magnifique de 225 kilomètres à cette même hauteur.

On espère, maintenant que la voie est ouverte, dépasser de loin les plus grandes vitesses connues et atteindre les 250 et 300 kilomètres à l'heure et même davantage. L'ingénieur constructeur d'aéroplanes M. Louis Bréguet n'a pas craint de parier que, avant cinq années, un avion réalisera une vitesse de 500 kilomètres à l'heure.

A la seule vitesse de 300 kilomètres à l'heure on fera :

Paris-Londres, en 1 h. 10 minutes.
Paris-Bordeaux, Paris-Brest et Bordeaux-Marseille, en 1 h. 40 minutes.
Paris-Biarritz, en 2 h. 10 minutes.
Paris-Berlin, en 2 h. 50.
Paris-Madrid et Paris-Vienne, en 3 h. 30.
Paris-Alger, en 5 heures.
Paris-Pétrograd, en 7 h. 20.
Paris-Constantinople, en 7 h. 25.

Les passagers, enfermés dans une cabine étanche et maintenus par une petite pompe à la pression atmosphérique du départ, ne sentiront aucune gêne pour respirer. Les pilotes, aux altitudes où ils seront, ne verront plus la terre, mais recevront sur un petit appareil précis les ondes de T. S. F. qui, perçant toutes les brumes, leur indiqueront leur position par rapport à telle ou telle région.

REVUE DE LA PRESSE

Paris, 23 février.

LA CRISE SOCIALE EN ANGLETERRE

L'Angleterre est entrée dans une crise sociale qui préoccupe gravement le gouvernement de M. Lloyd George. Les raisons? Saint-Brice les expose au **Journal** :

« En Amérique, la plus grande partie des travaux engagés pour la guerre ont pu être orientés immédiatement vers la paix, tel le formidable effort de construction navale. En France, la nécessité de remettre en état un tiers du pays ruiné par la guerre absorbe l'attention. L'Angleterre s'est trouvée, avec des matières premières rares et une main-d'œuvre surabondante, dans la nécessité de transformer brusquement une organisation industrielle qui avait été aiguillée tout entière vers les œuvres de combat. L'ouvrier anglais a trouvé tout de suite une solution de la crise. Il n'y a, disent les représentants ouvriers, qu'à revenir aux anciens errements. Mieux vaut payer ces journées courtes que des indemnités de chômage. Généralisez la semaine de quarante-quatre heures et appliquez, même dans les mines, la journée de six heures. Les patrons ont objecté qu'une telle méthode aurait des répercussions désastreuses sur les prix. Ce n'est pas précisément le moyen de lutter contre la vie chère. Pour abaisser les prix, il faut, au contraire, développer la production. Voilà le nœud du conflit qu'aggrave le relâchement de la discipline syndicale.

» Les récents mouvements à Londres, à Glasgow et à Belfast ont eu un caractère de violence qui a été racheté par leur brièveté. Ce furent des rafales. Tout autre est l'allure du mouvement qui se développe dans les mines. Ici nous nous trouvons en face d'une campagne méthodiquement organisée et conduite par les chefs de la corporation. Un programme qui comporte, outre la journée de six heures, une augmentation de salaires de 30 % et la nationalisation des mines, a été présenté sous forme d'ultimatum. La grève doit éclater à la mi-mars, si un accord n'intervient pas avant. Le cas est d'autant plus sérieux que, d'après une convention, les cheminots et les ouvriers des Compagnies de transports sont solidaires des mineurs.

» Pour faire face à ce péril, M. Lloyd George a décidé de convoquer pour le 28 février ce qu'on appelle déjà en Angleterre le « Parlement du travail ». C'est une conférence générale où le gouvernement tâchera de ménager des compromis. La conférence des mineurs décidera mercredi de l'attitude à prendre. Il faut reconnaître que l'état des esprits ne favorise guère les solutions conciliantes. »

FAISONS-LES PAYER

Il faut faire payer les Boches, c'est entendu. Mais, dit M. André Lichtenberger (**la Victoire**) :

« Quoi que nous fassions, nous n'arriverons pas à extraire des Boches de quoi rembourser toutes leurs destructions et toutes nos dépenses.

» Si les Boches ne peuvent pas tout payer, ils sont tout de même en état de diminuer nos charges d'une manière appréciable. Il ne s'agit pas de les écraser sous l'énormité de leur dette au point de leur rendre tout travail impossible. Il faut leur faciliter un certain relèvement économique, sur lequel, en argent, en produits et en travail, nous prélèverons une dîme soigneusement dosée. Pour avoir quelque chance de la toucher, il faudra également fermer l'oreille aux glapissements de cette catégorie de Français qui, avant la guerre, ont tout fait pour nous livrer désarmés aux Boches, et qui, depuis l'armistice, semblent n'avoir d'autre idée que de fraterniser avec eux sur le dos de leurs compatriotes.

» Il faut que le paysan et l'ouvrier de France comprennent que la fraction du parti socialiste qui prétend gracier l'Allemagne de sa dette leur vole exactement l'argent dans leur poche.»

L'AUGMENTATION DES DROITS DES SYNDICATS

La Chambre a voté et complété vendredi une proposition de loi déjà votée par le Sénat, dont l'importance n'a pas été mise autant en relief qu'elle le méritait : celle qui étend la capacité civile des Syndicats professionnels et qui élargit considérablement la portée de la loi de 1884 en accordant le droit syndical aux femmes et aux fonctionnaires. **L'Homme libre** fait ressortir les conséquences de la réforme :

« Les Syndicats auront maintenant les mains libres pour une gestion plus complète des intérêts de leurs membres; ils pourront faire des opérations qui leur étaient jusqu'alors interdites; ils pourront notamment, et ceci a plus d'importance que l'on ne pense généralement pour l'après guerre, être propriétaires de « labels », de marques qui garantiront l'authenticité et l'origine des produits qu'ils fabriqueront; les Unions syndicales auront, elles aussi, une plus grande liberté d'action. Mais, surtout, les Syndicats voient s'ouvrir devant eux un recrutement nouveau; les femmes sont admises à en faire partie, à y accepter des fonctions.

» Quant aux fonctionnaires, il n'y avait vraiment pas de raison sérieuse pour leur refuser le bénéfice du droit syndical. C'est d'abord, pour eux, le seul moyen de s'affranchir de la tutelle des hommes politiques et des favoris de cabinet; c'est, de plus, une garantie que, traités en citoyens et en responsables ils s'intéresseront plus eux-mêmes à la bonne marche de leurs services; c'est, enfin, la possibilité offerte par la loi d'une tentative de rénovation administrative par la gestion corporative. Oui, il y a le risque de grève, mais c'est une autre affaire, et, quoi qu'on en dise, tout à fait indépendante de l'exercice du droit syndical. »

Les commis de l'enregistrement

Paris, 22 février. — Une Association des commis d'enregistrement s'est fondée à Paris, sous le titre d'Association professionnelle des commis d'enregistrement de France. Le comité comprend : MM. Brévot, président, à Paris; Naureils, à Bordeaux, et Leloir, à Paris, vice-présidents.

Le siège est à Paris, 15, rue de la Croix-Nivert.

En Russie

LES BOLCHEVIKS ET LES SOCIALISTES

Londres, 23 février. — Le gouvernement des soviets a lancé les deux radiotélégrammes suivants :

« Vichnel-Volotchek, 20 février. — Une tentative de révolte locale ourdie par les socialistes révolutionnaires de gauche a été découverte. L'état de siège a été proclamé dans la ville. La conspiration a été étouffée. »

« Kaluga, 20 février. — La commission extraordinaire de la province a arrêté les principaux membres de l'organisation locale des socialistes révolutionnaires de gauche et de droite qui avaient lancé une proclamation appelant la population à se révolter contre l'autorité des soviets. Plusieurs socialistes révolutionnaires de gauche compromis dans ce complot ont été arrêtés à Moscou.

» L'agitation avait été conduite dans l'armée rouge dans le but de renverser le pouvoir des soviets. Des proclamations ont été distribuées appelant à la lutte contre les soviets et à l'organisation de comités pour entreprendre, à l'aide de leaders désignés, une campagne de terreur contre Trotsky et d'autres chefs du parti communiste.

» Cette agitation et ces proclamations sont demeurées sans effet. Le socialiste révolutionnaire de gauche Prigalin a été arrêté. Un brouillon de proclamation appelant à renverser le gouvernement bolcheviste et à établir un gouvernement de coalition a été trouvé sur lui. »

Une escadre anglaise à Libau

Bâle, 22 février. — On mande de Libau qu'une escadre anglaise composée de deux croiseurs et de trois torpilleurs est arrivée à Libau.

Les navires lancés en 1918

Londres, 22 février. — Les statistiques de la marine marchande universelle pour 1918 qui viennent d'être publiées par le Bureau Lloyd indiquent que le nombre des navires lancés durant cette année dans le monde entier — à l'exception des empires ennemis — s'élève à 1,866, jaugeant ensemble 5,447,444 tonneaux. Ce chiffre se décompose ainsi :

Etats-Unis : 929 navires, 3,033,030 tonnes.
Grande-Bretagne : 301 navires. 1,348,120 tonnes.
Japon : 198 navires, 489,924 tonnes.
Canada : 206 navires, 2279.904 tonnes.
Hollande : 74 navires, 74,026 tonnes.
Italie : 15 navires, 60,791 tonnes.
Norvège : 51 navires, 47,732

DÉPÊCHES
de la Nuit dernière

LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

Berne, 22 février. — L'Assemblée de Weimar a repris la discussion de la déclaration du gouvernement. Le président du conseil Scheidemann, a pris la parole en ces termes :

« La jeune République sera plongée dans le temps le plus rapproché devant les plus graves ébranlements, sinon devant l'écroulement; le pays, le peuple, ses possibilités alimentaires, ses possibilités de travail sont très gravement menacés, si l'on ne réussit pas à mettre fin énergiquement aux troubles et aux crises du bassin de la Ruhr. (Approbation.)

» Malgré tous les services qu'ont rendus les conseils de soldats et d'ouvriers dans les premières semaines de la révolution, nous avons plus d'une fois rougi des violences contre la liberté de la presse commises par eux. »

Le premier ministre, exposant ensuite les tentatives des spartakistes dans la région de la Ruhr, s'est exprimé ainsi :

« Les spartakistes, venus dans la Ruhr, ne sont pas des ouvriers mineurs remuants, ce sont des brigands, des filous et des exacteurs qui ont attaqué et contraint à la grève les mineurs de cette région, bien que 95 % de ces individus soient contre la grève. Vous devriez aujourd'hui même envoyer le gouvernement au diable s'il ne luttait pas de toutes ses forces et avec toute son énergie contre de tels desseins. » (Vifs applaudissements.)

Voici le résumé de la motion proposée par tous les partis, sauf les socialistes indépendants :

« Le peuple allemand, qui n'a déposé les armes qu'après acceptation des quatorze points du président Wilson, attend la paix du droit. L'Assemblée nationale demande l'emploi de tous les moyens pour défendre le pays contre les attaques de troupes et de bandes bolchevistes à la frontière de l'Est. Elle proteste contre l'attitude de l'Entente, le maintien du blocus de la faim, et la répartition des matières premières nécessaires, ainsi que le traitement infligé aux prisonniers de guerre allemands, toutes choses qui doivent pousser le peuple allemand au désespoir. L'Assemblée nationale élève devant le monde une protestation solennelle. »

La motion déposée par l'ensemble des partis, sauf des indépendants, soutient les aspirations de l'Autriche allemande vers son rattachement à l'Allemagne, et espère fermement que la réunion des deux gouvernements donnera bientôt des résultats favorables.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Paris, 22 février (officiel). — **Les ministres des puissances alliées et associées ont tenu séance, cette après-midi, au quai d'Orsay de trois heures à cinq heures et demie.**

La réunion a examiné la méthode de travail des commissions auxquelles a été confiée l'étude des différents problèmes territoriaux, économiques, financiers et juridiques. Elle a arrêté les conditions propres à accélérer, dans toute la mesure du possible, les travaux de la Conférence.

La prochaine séance aura lieu lundi à trois heures.

La question du Slesvig

Paris, 22 février. — Des négociations seraient entamées en vue d'obtenir le retrait des garnisons allemandes du Slesvig, qui occupent Hadersley, Aabenraa, Flensbourg, Soenderbourg, Toender, et la suppression des établissements navals allemands établis à Flensbourg et à Soenderbourg. Il serait question que les alliés envoyassent des navires à Flensbourg, Hadersley et Aabenraa.

La frontière occidentale de l'Allemagne

Paris, 22 février. — La question de la frontière occidentale de l'Allemagne sera vraisemblablement abordée par le comité des puissances dans le courant de la semaine prochaine.

La nouvelle convention d'armistice

Paris 22 février. — *Le Comité des puissances examinera incessamment le projet de convention d'armistice, qui a été élaboré par le maréchal Foch et les représentants militaires des alliés.*

Les lignes générales de ce projet qui comporte le désarmement de l'Allemagne auraient été déjà arrêtées d'un commun accord avant le départ du président Wilson. On estime que dans ces conditions la décision définitive pourra intervenir à bref délai.

Foch interdit les élections municipales en territoire occupé

Aix-la-Chapelle, 22 février. — Le gouvernement de Berlin avait décidé la dissolution de tous les conseils communaux actuellement en fonctions et ordonné l'élection au suffrage pur et simple des nouveaux conseils au plus tard le 2 mars. Cette mesure, destinée à mettre l'Assemblée nationale devant le fait accompli, pouvait amener une véritable perturbation dans l'administration du territoire occupé.

L'autorité militaire belge avait proposé d'interdire les élections nouvelles et de maintenir purement et simplement les organismes existants. Le maréchal Foch a partagé cette manière de voir. Un ordre interdit de mettre à exécution l'édit de Berlin visant les Conseils communaux.

LA VIE SPORTIVE

BOXE

Le Wonderland bordelais à l'Alhambra

BADOUD CONTRE LEONARD

Le gala organisé par le Wonderland bordelais, au profit du Foyer du Soldat, mercredi 26 février, à huit heures trente, s'annonce comme un gros succès, et attirera tous les amateurs du noble art.

Les sept combats pour les finales des championnats officiels de la Côte d'Argent se disputeront en quatre rounds de trois minutes; ils seront des plus acharnés, car les vainqueurs seront qualifiés pour disputer les championnats de France.

Voici les boxeurs qui prendront part à ces épreuves : Pujol contre Charrière; Magnauldex contre Mongrué; Routis contre Satil; Aultier contre Racine; Lipswits contre Bonneur; Villate contre Sermot; Lapierre contre Bosc.

Cette soirée sera encadrée par le combat sensationnel de quinze rounds entre le champion d'Europe Badoud, dont la réputation est mondiale, et le réputé, scientifique Léonard, vainqueur de Pluyette, de Balzac, etc., et qui a fait match nul avec Marcel Thomas, champion du monde.

Prudent de louer ses places au Wonderland bordelais, 18, rue des Frères-Bonie.

BORDEAUX

Il y a un an

24 FEVRIER 1918

Les Turcs ont repris Trébizonde.

A Paris, à la Sorbonne, manifestation pour célébrer l'épopée de Verdun.

Elections législatives en Espagne.

Fin de la fabrication de la biscuiterie et interdiction de la pâtisserie en France.

Révision de la liste électorale

Le maire de Bordeaux a l'honneur de prier ces administrés de ne pas attendre aux derniers jours pour demander leur inscription, soit pour effectuer leur changement d'adresse.

En dehors du bureau permanent de la mairie, et afin de faciliter les électeurs, l'administration a fait ouvrir des bureaux auxiliaires :

Dans le 1er canton, école rue du Jardin-Public.
Dans le 2e canton, école rue de la Trésorerie.
Dans le 5e canton, école rue Henri-IV.
Dans le 6e canton, école rue Saint-Charles.
Dans le 7e canton, école rue Lénonard-Lenoir.

Ces bureaux auxiliaires sont ouverts le jeudi de 11 h. 30 à 17 h.; le samedi soir, de 18 à 20 h. 30, et le dimanche matin, de 9 h. à midi.

Il est également recommandé aux électeurs de s'assurer de leur inscription, un grand nombre d'entre eux ayant été rayés, leur domicile actuel n'ayant pu être retrouvé.

Le nouveau commissaire central

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris la nomination de M. Chalmel en qualité de commissaire central à Bordeaux.

M. Chalmel fut pendant plusieurs années sous-chef de la 7e brigade mobile à Bordeaux. Il eut, durant son séjour dans notre région, à s'occuper d'un grand nombre d'affaires importantes, au cours desquelles il déploya de brillantes qualités professionnelles en même temps qu'une inlassable activité.

Ce magistrat, avec qui nous eûmes toujours des rapports d'une parfaite courtoisie, va prendre à Bordeaux la direction de la police municipale. Il donnera sûrement à ce service une impulsion nouvelle, dont nos concitoyens n'auront qu'à se féliciter à tous les points de vue. D'autre part, ses subordonnés trouveront en lui un chef dévoué, juste, bienveillant, auquel ils ne feront jamais vainement appel.

M. Chalmel avait quitté la 7e brigade mobile en septembre 1911 pour faire fonctions de commissaire chef de la 4e brigade mobile, à Angers. Il avait été titularisé peu après, comme chef de cette brigade.

Nous avions dit en 1911 les regrets que causait le départ de M. Chalmel. Nous sommes heureux d'exprimer aujourd'hui à cet excellent magistrat, à l'occasion de son retour dans notre ville, nos sentiments de bienvenue et nos félicitations bien sincères pour son avancement très mérité.

Cartes d'alimentation et tickets de pain

Avis aux boulangers et restaurateurs

On nous communique la note suivante :

Il a été permis de constater que depuis quelque temps les restaurateurs et boulangers du département, en particulier ceux de Bordeaux, ne réclamaient pas assez rigoureusement à leur clientèle, les tickets de pain correspondant à la livraison de pain.

Il est une fois de plus rappelé aux boulangers et restaurateurs :

1. Qu'il leur est absolument interdit de vendre du pain sans tickets ou de vendre une quantité supérieure aux tickets reçus;

2. Que le pain de fantaisie, dit petits pains, doivent avoir un poids minimum de 70 grammes, maximum 80 grammes; que leur longueur ne peut être supérieure à 25 centimètres. La vente de petits pains doit se faire contre la remise d'un ticket de 100 grammes;

3. Qu'en vertu du décret du 27 juin 1918, ils doivent tenir un registre sur lequel ils inscrivent au fur et à mesure de leur réception, les farines qui leur sont livrées.

Les officiers de police judiciaire et les inspecteurs des fraudes visiteront prochainement les boulangers et surveilleront les restaurateurs en ce qui les concerne pour se rendre compte de l'exécution de ces prescriptions.

Toute infraction sera punie de 16 à 2,000 francs d'amende ou de six jours à deux mois d'emprisonnement.

En cas de récidive, la peine d'amende sera de 2,000 à 6,000 francs, et la peine d'emprisonnement de deux mois à un an. (Décret du 10 février 1918.)

Répartition du sucre

AVIS AU COMMERCE DE L'EPICERIE

La remise des coupons n° 2 (sucre) de janvier servis en janvier et en février et la remise des coupons n° 2 (sucre) de février qui n'ont pu être servis en février devront s'effectuer à partir du 3 mars :

1° Pour les communes de Bordeaux, Bègles, Talence, Caudéran, Le Bouscat, Bruges, dans les bureaux des raffineries locales : Abribat, 130, rue Achard; Bertault, 59, rue de Tivoli, et 9, rue du Moulin; Fruges, 32, quai Sainte-Croix.

Dans l'ordre suivant : les 3 et 4 mars, les commerçants dont le nom commence par les lettres A, B, C.

Les 5 et 6 mars, ceux des lettres D, E, F, G, H, I, J, K.

Les 7 et 8 mars, ceux des lettres L, M, N, O.

Les 10 et 11 mars, ceux des lettres P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

2° Pour les autres communes du département, à la mairie de chaque commune.

Nota. — Les coupons n° 2 (sucre) de février devront être collés séparément sur formules B n° 3 et inscrits séparément sur les bordereaux de dépôts.

Faites estamper vos briquets

Afin de permettre aux nombreux détenteurs de briquets non estampillés, fabriqués principalement par des soldats du front, de régulariser leur situation à l'égard de la loi fiscale, l'administration des contributions indirectes a décidé de mettre des estampilles dans quelques bureaux de tabacs et dans les recettes buralistes. Ceux de ces bureaux qui en seront approvisionnés seront désignés au public par une affiche apposée à leur porte et portant comme indication : vente d'estampilles pour briquets.

A Bordeaux, des dépôts seront également constitués à la Recette particulière, 4, rue Servandoni, et à la Recette principale, 18, rue Ferrère.

Cette mesure d'exception, admise à titre temporaire et devant être rapportée trois mois après la promulgation du décret fixant la date de la cessation des hostilités, sera mise incessamment en vigueur.

Ravitaillement civil

Lundi 24 courant, la municipalité fera vendre des œufs mirés, des carottes, des pommes de terre et des topinambours sur les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché de la place Saint-Martial et marché de la place Amédée-Larrieu.

Les heures de vente ne sont pas modifiées.

Les prix restent fixés : œufs, 4 francs la douzaine; carottes, 0 fr. 70 le kilo; pommes de terre, 0 fr. 45 le kilo; topinambours, 0 fr. 45 le kilo.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

Départ d'un bataillon marocain

Le vapeur-transport brésilien « Alegrete », qui a quitté son mouillage à Bordeaux pour se rendre à Pauillac, vient d'y terminer ses dernières opérations de nettoyage et aménagement de cabines.

Neuf cents hommes de troupes marocaines, dont six officiers et cent dix sous-officiers, qui se sont rendus par étapes à Pauillac, s'embarqueront dimanche sur l'« Alegrete », qui, selon toute probabilité, ne partira à destination de Casablanca que jeudi 27 courant.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant F. Depis, du 49e régiment d'infanterie détaché au contrôle postal de Bordeaux, avec la très belle citation suivante :

« Très brave sous-officier. Au cours des combats des 23 et 29 août 1914 a commandé sa section avec un grand courage, maintenant ses hommes sous un feu violent par son attitude calme. A été blessé grièvement le 29 août alors qu'il entraînait sa section à l'attaque d'une ferme puissamment défendue. (La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.) »

Pour les Français démobilisés venus des pays d'outre-mer

A la suite de l'intervention de M. Géo Gérald, député, président du Foyer des mobilisés venus de l'Amérique latine et des pays d'outre-mer, des démobilisés en subsistance à Bordeaux au dépôt du 144e d'infanterie pour être dirigés sur les pays de l'Amérique du Sud, seront, par décision du ministre de la guerre, embarqués sur le « Liger » et sur l'« Ouessant », en partance pour Dakar, Rio et Buenos-Ayres les 25 et 26 février.

Des dispositions sont prises pour faciliter l'embarquement à La Pallice sur un des bateaux de la Pacific Steam Navigation Cy des démobilisés à destination du Chili, Pérou et de la Bolivie, de façon à leur éviter la traversée ferrée de la Cordillère des Andes.

Académie des sciences morales et politiques

Paris, 22 février. — A la séance de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Lyon-Caen, secrétaire perpétuel, a donné lecture d'une lettre de M. Thamin, recteur de l'Académie de Bordeaux, posant sa candidature au fauteuil de membre libre vacant par suite du décès de M. Voisin.

PRIOR
« Roy des Monsseux »
« Monsseux des Roys »
Adr. Priori-Nantes

Atelier de La Rocca

Le maître bordelais de la Rocca, qui a continué avec science, conscience et succès la tradition des Chabry, des Auguin, dont il fut l'élève, des Baudit et des Cabrit, ouvre aux amateurs son atelier de la rue Naujac, 50, jusqu'au 8 mars prochain.

Ils trouveront là comme une sélection de l'œuvre si diverse et si attachante de l'excellent artiste, et seront heureux de faire leur choix parmi ces pages, toutes marquées d'un égal souci de sincérité et de sentiment.

Les études de M. de La Rocca l'ont conduit aussi bien dans les Vosges, autour de la Charente, de la Vézère et de la Vienne, qu'en Corse, dans les landes de Gascogne et auprès de nos étangs, dont il nous a donné des impressions d'une mélancolie robuste.

On n'a pas oublié ces marines fluides et légères, ces aspects du port de Bordeaux, d'une fidélité expressive si prenante, avec leurs ciels gris-bleu d'une complexité si juste et si spéciale. Les vues d'Alger, exécutées au cours d'une mission officielle du gouvernement, sont des documents et des œuvres d'art à la fois.

Une série de solides et délicats dessins à la plume est jointe à cette exposition, que tous les amateurs d'art voudront visiter. Ils donneront à l'artiste, en ce moment arrêté par la maladie, une preuve de leur sympathie méritée pour sa personne et pour son talent.

Vente artistique

La vente des collections de feu M. Ernest Labadie, le grand amateur d'art local, a repris cette semaine à la salle de la rue de Grassi. Après les faïences et la bibliothèque qui, il y a quelques mois, furent si chaudement disputées, les estampes et les gravures bordelaises ont, de nouveau, attiré jeudi, vendredi et samedi une affluence nombreuse. Les enchères, admirablement dirigées par Me Jos. Duguit, commissaire priseur, auquel M. Mounastre-Picamilh, le distingué libraire-expert, prêtait son compétent concours, ont atteint des limites inconnues à ce jour. Les œuvres de de Galard ont, en particulier, passionné les amateurs. Les trois vacations ont atteint le chiffre de 18,315 fr.

Parmi les adjudications, nous citerons : Plafond du Grand-Théâtre, de l'Album de Louis, 300 fr.; Vues de Bordeaux du chevalier de Bazemont, 200 fr.; vue de Bordeaux, dessin original de Marolles (18e siècle), 340 fr.; vue de Bordeaux par Danckerts, 180 fr.; portrait de Montaigne et de Montesquieu, en couleur, par Alix, 150 et 260 fr.; vues de Bordeaux : de Vernet, 125 fr.; de Garnerey, 125 fr. — De Galard : « Album bordelais », 310 fr.; « Album départemental », 145 fr.; « Album vignicole », 105 fr.; « Galerie théâtrale », 130 fr.; Gravures séparées : « les Extrêmes se touchent », 62 fr.; « Réunion d'Artistes », 85 fr.; « Gauche-Droite », 155 fr.; « Malbrou s'en va-t-en-Guerre », 90 fr.; « la Danse n'est pas ce que j'aime », 125 fr., etc.

Le Recueil des Costumes bordelais », à toutes marges, dans une superbe reliure en maroquin plein, a été poussé jusqu'à 1,900 fr. Avec les frais et la taxe, ce volume revient donc à près de 2,200 fr. Il a été adjugé à M. le marquis de Galard, qui tenait à ce que cet exemplaire de choix, dont les planches caractérisent dans ce qu'il a de plus séduisant et de plus fin le talent de l'artiste, restât dans sa famille.

Ligue coloniale française

La section girondine va reprendre son activité sociale, interrompue par les hostilités et le décès de son regretté président, M. Liotard.

Elle aura désormais son siège à l'Institut colonial, 19, rue Esprit-des-Lois, qui, avec sa nouvelle et confortable installation, sera ainsi le seul centre d'études et de propagande coloniales de notre région.

Les membres du comité de la section girondine seront invités incessamment à une réunion, au cours de laquelle ils confieront la présidence à une haute personnalité du commerce colonial, puis ils arrêteront la meilleure marche à suivre pour le plus grand succès de l'œuvre coloniale française.

Chemins de fer du Midi

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (Petite vitesse) informe les expéditeurs que, sous réserves des restrictions ou suspensions en vigueur, elle acceptera à partir du mardi 25 février courant, dans la limite de trois cents kilos d'un même expéditeur à un même destinataire, et de trois expéditions par jour dont une seule par gare destinataire, les expéditions de machines agricoles pièces de rechange pour machines agricoles, engrais et sulfates de cuivre.

En outre, seront acceptées le mardi 25 février courant les expéditions dont les déclarations ont été numérotées dans la série A, du numéro 21.400 à 21,800 et dans le groupe II, du numéro 451 à 1,000.

Il est rappelé que dans ces limites les destinations empruntant la section de Toulouse à Cette, ne reçoivent que les engrais, sulfates, machines agricoles, et que le réseau du P.-L.-M. n'est ouvert qu'à la réception des engrais seulement.

La monte de 1919

Voici la liste des étalons qui feront la monte à la station de Bordeaux, du 21 février au 29 juin :

L'Oiseau-Lyre, pur sang anglais, par Gallinule et Silger-Thread : 100 francs, juments pur sang anglais; 25 francs, juments arabe et anglo-arabe; 15 francs, juments de demi-sang.

Danbik, pur sang arabe, par Farid et Dybaldine : 20 francs, juments pur sang anglais; 6 francs pour les autres.

Kornino, demi-sang trotteur, par César et Fille-de-Phaéton : 10 francs.

Irvinn, postier breton, par Aria et Fille-de-Juillet : 8 francs.

Nolet, postier breton, par Hoper et Fille-d'Unann : 8 francs.

Les écumeurs des quais

Le quartier des Docks continue à être pour les malfaiteurs un domaine de prédilection. Heureusement, leurs exploits ne se terminent pas tous de façon aussi tragique que celui qui coûta la vie à l'agent Durrieux.

C'est ainsi qu'un gardien de marchandises, M. Vieillin, a été victime dans la nuit de samedi à dimanche d'une agression dont il a eu la bonne fortune de sortir indemne.

Une bande de huit à dix individus, à la tête desquels se trouvait un militaire, se précipita sur lui et essaya de le terrasser.

M. Vieillin tira alors un coup de revolver en l'air. Il n'en fallut pas davantage pour mettre en fuite ses agresseurs, qui ne purent être rejoints.

Par contre, on a arrêté un marin, Solis R..., âgé de quarante-huit ans, sans domicile fixe, pour vol de deux ballots de cuir commis au deuxième bassin des docks dans la journée de samedi.

Les vols

Dans la nuit du 21 au 22, des malfaiteurs ont pénétré par effraction dans la pharmacie Barthe, 97, cours d'Alsace-Lorraine, et ont pris dans la caisse une somme de 30 à 40 francs.

— Pendant la même nuit, d'autres malfaiteurs se sont introduits chez M. Cauvrard, débitant, 114, boulevard Jules-Simon, et lui ont soustrait huit poulies et un coq. Ils sont ensuite entrés dans le jardin voisin de Mme Besse, où ils ont dérobé des draps et du linge.

L'assassinat du Chinois

L'assassin présumé est incarcéré à Bazas

Nous avons annoncé que le parquet de Bazas se rendrait vendredi au camp du Poteau. Ce transport s'est effectué dans la matinée; les magistrats sont allés sur les lieux en automobile. M. le commissaire Richard leur a communiqué les résultats de son enquête, énumérant les raisons sérieuses qui l'avaient poussé à garder le premier meurtrier Chang-Kin-Chang à la disposition de la justice.

M. Castets, procureur de la République, et le juge d'instruction ont approuvé pleinement le commissaire enquêteur.

Le juge d'instruction a délivré un mandat d'arrêt contre Chang-Kin-Chang, qui fut dans la soirée dirigé sur la prison de Bazas, où il a été incarcéré sous l'inculpation d'assassinat. L'accompagnèrent du Poteau à Bazas l'inspecteur Périvier et le gendarme Larraux.

Le Chinois n'a pas voulu faire d'autres déclarations que celles que nous avons rapportées. Il reconnaît cependant qu'il a menti en déclarant d'abord qu'il n'avait pas quitté le camp dimanche 9 février; ensuite en soutenant, contre toute évidence, d'ailleurs, qu'il n'avait pas prêté ses jumelles, au lieu dit « Le Billon », à M. X..., cultivateur.

L'instruction de cette grave affaire se poursuivra maintenant dans le cabinet du juge.

Il y a lieu de féliciter M. Richard, le commissaire de la mobile, et l'inspecteur Périvier pour le zèle et l'habilité qu'il déployèrent l'un et l'autre au cours d'une information des plus ardues et des plus fatigantes.

Il nous plaît, en outre, de remercier M. le lieutenant Delpech, commandant du groupement chinois, qui, très aimablement, facilita notre tâche, et nous donna maintes preuves de sa parfaite courtoisie.

PETITE CHRONIQUE

PERDU, cours d'Albret, par réfugiée belge, sac à main contenant papiers et argent. Prière rapporter 15, rue du Mirail. Bonne récompense.

CHRONIQUE DU PALAIS

CONSEIL DE GUERRE (18e Région)

Présidence de M. le lieutenant-colonel VERNIER.

Espion allemand condamné à mort

Le 19 août 1918, vers une heure de l'après-midi, un douanier de service à la frontière franco-espagnole, sur la route d'Alchoute à Urrugne (Basses-Pyrénées), aperçut un homme dont les vêtements étaient tout mouillés qui, se dirigeant vers lui, lui demanda la route de Saint-Jean-de-Luz.

Le douanier, comprenant que l'individu, qui s'exprimait en un mauvais français, venait de passer la Bidassoa en fraude, lui fit signe de le suivre et le conduisit à la gendarmerie d'Alchoute où on s'empressa de le fouiller.

On trouva sur lui d'abord des papiers au nom de X..., sujet suédois, mais, après les recherches plus approfondies, on finit par découvrir caché dans un mouchoir un passeport au nom de Georg Paitzies, matelot allemand du navire « Fraukenwald », interné à Bilbao.

Or, ce Paitzies était signalé depuis quinze jours au service de la sûreté comme devant franchir la frontière avec mission de faire sauter, en France, un établissement travaillant pour la défense nationale. Il avait été en rapport à Bilbao avec un grand industriel allemand, frère du consul d'Allemagne de Saint-Sébastien, dont il avait reçu de l'argent, avec promesse s'il réussissait d'une grosse somme devant lui permettre de vivre tranquillement jusqu'à la fin de ses jours.

C'est ainsi que Paitzies ayant traversé la Bidassoa à pied, à un endroit peu profond, avait pu entrer en France et aurait probablement accompli son attentat s'il n'avait été heureusement arrêté.

Le matelot allemand nia, bien entendu, l'intention criminelle qui lui était reprochée. Il prétendit avoir voulu rentrer en Allemagne par la Suisse et avoir tenté de la faire en traversant la France.

En dépit de ses dénégations, Georg Paitzies a comparu jeudi devant le conseil de guerre de Bordeaux qui, après un réquisitoire sobre mais énergique de M. le commandant Mages, et malgré une habile plaidoirie de Me Fonade, l'a reconnu coupable de tentative d'espionnage et l'a condamné à **la peine de mort.**

N. D. L. R. — La publication de ce jugement avait été retardée par la censure. Nous nous excusons de donner cette information avec quarante-huit heures de retard, alors que des journaux de Paris et même de province — notamment Marseille — ont pu la publier vendredi matin.

CONSEIL DE RÉVISION DE LA JUSTICE MILITAIRE DE BORDEAUX

Présidence de Me DUBOIS DE LIERMONT, président de chambre à la Cour d'appel.

Le conseil de révision de Bordeaux a : 1. Annulé le jugement du conseil de guerre de Bordeaux qui a condamné le tirailleur Gougnasse, du 75e bataillon des tirailleurs sénégalais, à la peine de cinq ans de travaux publics.

L'annulation est basée sur une violation des articles 109 et 156 du Code militaire en ce que l'ordre de mise en jugement directe ne précise pas les faits qui font l'objet de l'accusation;

2. Annulé la décision concernant le soldat Byet, condamné par le conseil de guerre de Rennes à cinq ans de travaux publics.

L'annulation est basée sur une violation de l'article 3 de la loi du 17 avril 1916, en ce que la procédure n'a pas été mise à la disposition du défenseur la veille du seul interrogatoire auquel il a été procédé.

Chronique théâtrale

Théâtre-Français

« LAKMÉ »

M. Georges Foix, dont l'absence avait causé quelques inquiétudes dans le public, où l'on apprécie fort son jeune talent, a fait une rentrée excellente dans le rôle de Gérald de « Lakmé ». Très en voix, bien sûr de son émission, l'organe du ténor a paru avoir une souplesse, un agrément que nous avons constatés en d'autres soirées, mais qui se sont affirmés plus nettement encore en cette représentation.

C'est un gros succès qui a été fait à M. Georges Foix, et qu'a partagé Mme Lowelly dans le rôle de Lakmé, rôle qui convient tout particulièrement au talent de Mme Lowelly, plus fait de délicatesse, de charme et de savoir technique que de vigueur vocale et de brillant.

Mmes Sylvaire, Viannet, Serano, Lejeune; MM. Lapeyre, Bédué, Fourès ont tenu les autres rôles avec leur habileté coutumière.

Dans « le Ballet égyptien », de Luigini, Mme Mady Pierozzi a dansé à ravir.

Trianon-Théâtre

« LES BLEUS DE L'AMOUR » se jouent devant des salles combles, qui fêtent Jane Lobis, Simonne Joubert, H. Demanne, R. Guise, Vattel, etc. — Au premier jour, débuts sensationnels de Henry Vermeil, du grand premier comique Dorival, de Talvet, de la jolie Rolla, de Mme Peyron, etc. Au répertoire, « l'Amour veille », « le Coup de Jarnac », « la Rafale », « Cœur de Moineau », « le Secret », etc. — Location rue Franklin.

Alhambra-Théâtre

« C'EST DES CHANSONS », revue de Laban. Interprétée par nos meilleurs artistes bordelais.

Les grandes tragédies françaises à l'Alhambra

La prochaine représentation au bénéfice des mutilés de la face aura lieu le jeudi 27 février, en matinée, à quatorze heures. On jouera « Polyeucte », de P. Corneille, avec Mme Colonna Romano, de la Comédie-Française, et Marcel Soarez, du théâtre Sarah-Bernhardt.

Alcazar-Théâtre

Dimanche soir, irrévocablement, dernière représentation de « GIGOLETTE », un chef-d'œuvre.

BON-THEATRE. Salle Franklin. Jeudi 6 mars, matinée classique avec Léon Bernard, soc. de la Comédie-Française : LE MALADE IMAGINAIRE, au bén. d. Orphelins de l'armée. Loc. Bermond.

SPECTACLES

DIMANCHE 23 FEVRIER

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Manon ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « Joséphine vendue par ses sœurs », avec Franz Caruso.
BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall.
TRIANON. — 8 h. 30 : « Les Bleus de l'Amour ».
SCALA. — 8 h. 30 : « La Revue de la Femme ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « C'est des Chansons », revue.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : « Gigolette ».

ALHAMBRA
SUR LA SCÈNE
C'EST DES CHANSONS
Revue de Laban
A L'ÉCRAN
LE DÉMON DU LOGIS
TIH-MINH
la VOIX SUR le FIL (5e épée)
LES ACTUALITÉS

CINÉ-VARIÉTÉS, 202, rue Sainte-Catherine

De lundi à jeudi, en matinée et soirée, « LE CŒUR DE MIETTE », comédie sentimentale; « Mlle MONTE-CRISTO », 3e épisode; « L'AMOUR ET LA HAINE »; « L'AMOUR A LA GLACE », fou rire, etc.

Saint-Projet-Cinéma

Lundi 24 et jours suivants, très beau programme composé de : « LA FOLIE DE L'OR », comédie en cinq parties; UN VOYAGE AU FOND DES MERS »; « TIH-MINH » et « LA VOIX SUR LE FIL ». Actualités, etc. Spectacle de choix.

Lundi prochain : « 6 MILLIONS DE DOT ? »

COMMUNICATIONS

SYNDICAT DES COMMERÇANTS DETAILLANTS. — Assemblée générale mardi prochain 25 courant, à deux heures et l'après-midi, au café de l'Opéra, cours du Chapeau-Rouge.

OUVRIERS BOULANGERS. — Réunion générale corporative mardi 25 février, à cinq heures après-midi, Bourse du travail.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expéditions numérotées de 34,501 à 35,500 (série P. D.), sauf celles en destination de Paris-Ivry et des réseaux Nord, Est et P.-L.-M., seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide le lundi 24 février 1919.

Chemin de fer d'Orléans

Avis aux expéditeurs

Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 35,501 à 36,500 (série P. D.), sauf celles en destination de Paris-Ivry et des réseaux nord-est et P.-L.-M., seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide, le mardi 25 février 1919.

COURS ET CONFÉRENCES

FACULTE DES LETTRES. — Cours de langues et littératures du Sud-Ouest de la France (fondation municipale), professeur M. Bourciez. — Leçon du lundi 24 février, à cinq heures : Mistral, « Nerte », conte fantastique en vers.

Université de Bordeaux

Section d'études coloniales fondée par l'Institut colonial de Bordeaux, à huit heures et demie du soir :

Lundi 24 février, M. Sauvaire-Jourdan : Législation coloniale; Administration centrale des colonies; le Ministre des colonies.

Mercredi 26 février, M. Hugot : Produits coloniaux : caoutchoucs africains.

Vendredi 28 février, M. Sorre : Géographie coloniale, le Maroc.

Cours d'arabe, à six heures :

Lundi 24 février, M. Feghali : Cours élémentaire : affixes, conversation.

Mercredi 26 février, M. Feghali : Cours moyen : traduction, morceaux choisis.

Vendredi 28 février, M. Feghali : Cours supérieur : écrivain du dix-neuvième siècle El Yadrijr.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Chicago », qui doit quitter Bordeaux dans la nuit de dimanche à lundi à destination de New-York, effectuera son embarquement dimanche après-midi.

On compte environ 1,400 passagers, dont 220 de première et de deuxième classe, 200 de troisième et un millier de soldats alliés.

Au nombre des passagers de cabine se trouvent cent officiers américains.

Le « Chicago » embarquera également un important chargement de diverses marchandises.

— Le paquebot « Virginie », parti de Bordeaux le 16 janvier pour les Antilles, la Côte-Ferme et Colon, est arrivé dans ce dernier port le 18 février.

— Le paquebot « Martinique », courrier du Maroc, parti de Casablanca le 21 février pour Bordeaux, est attendu dans notre port lundi 24 courant, dans la soirée, sauf imprévu.

Tirages financiers

COMMUNALES 3 % 1996

Le numéro [illegible] gagne 20,000 francs.
Le numéro 486,181 gagne 25,000 francs.
Les huit numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

160,590	163,540	188,362	190,595	749,806	835,565	
		956,650	1,196,047			

Les cent numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

5,129	142,912	396,361	514,337	631,356	738,556	
920,389	1,016,396	10,610	147,193	353,874	521,076	
638,142	739,660	921,258	1,029,412	11,139	159,990	
392,377	535,635	645,949	766,347	926,502	1,095,612	
13,545	172,640	416,309	547,285	650,266	809,144	
997,007	1,110,534	16,527	197,381	430,257	553,003	
651,616	810,075	925,433	1,139,818	23,513	236,102	
442,595	557,341	660,061	830,928	933,280	1,157,398	
52,896	233,279	445,513	564,209	668,440	837,589	
938,269	1,171,996	52,620	289,376	462,988	566,923	
693,895	846,190	932,279	1,189,895	63,265	259,960	
464,170	589,021	696,073	847,876	965,490	1,196,656	
60,312	275,220	469,005	598,755	697,359	882,868	
980,114	75,635	288,987	476,532	614,104	709,485	
889,087	987,004	93,303	309,628	490,989	617,192	
715,066	897,864	994,070	118,826	204,733	498,820	
	621,051	721,586	913,059	998,460		

COMMUNALES 3 % 1912

Le numéro 469,675 gagne 100,000 francs.
Le numéro 3,129 gagne 10,000 francs.
Les douze numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

33,531	152,727	193,597	843,614	865,010	936,291	
1,167,874	1,124,904	1,317,195	1,334,103	1,375,042	1,460,608	

Les cent numéros suivants gagnent 500 fr. :

24,040	313,588	765,735	1,105,463	1,261,679	1,483,912	
1,645,565	1,891,720	24,863	349,935	769,118	1,150,113	
1,267,078	1,443,852	1,675,415	1,899,870	45,512	382,314	
775,478	1,171,203	1,284,754	1,478,388	1,638,826	1,908,316	
60,703	470,153	819,503	1,176,268	1,291,978	1,512,138	
1,703,779	1,926,337	75,536	506,637	847,856	1,136,281	
1,294,185	1,515,350	1,734,704	1,927,598	100,602	528,103	
862,488	1,197,401	1,300,686	1,526,143	1,753,722	1,939,712	
166,748	540,884	865,873	1,205,616	1,361,015	1,526,348	
1,799,534	1,942,541	225,603	1,614,444	929,892	1,206,769	
1,384,776	1,558,192	1,848,061	1,965,556	230,200	521,537	
1,007,957	1,207,763	1,360,888	1,575,164	1,843,260	1,970,100	
251,746	585,484	1,043,423	1,244,681	1,367,956	1,902,238	
1,854,353	238,135	594,267	1,053,658	1,246,057	1,378,228	
1,612,942	1,857,395	271,892	638,980